



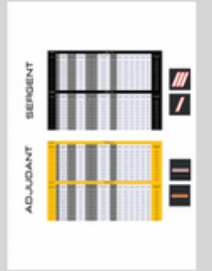
Naviguer sur la plateforme web
Clic sur les images ou boutons action pour accéder aux contenus



ENTRER SUR LE SITE



A la une !

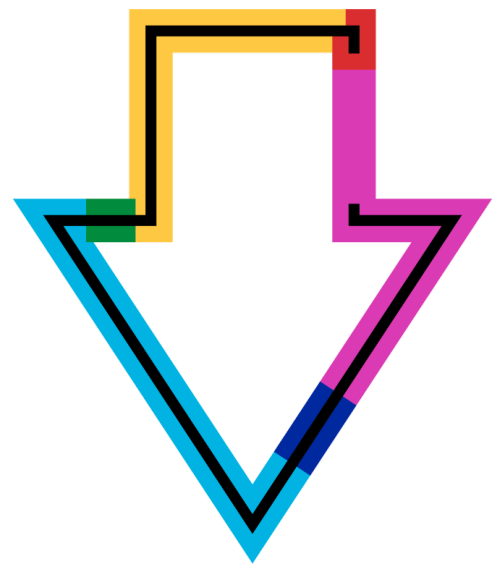


Thématiques :
L'ensemble des travaux collaboratifs en toute transparence

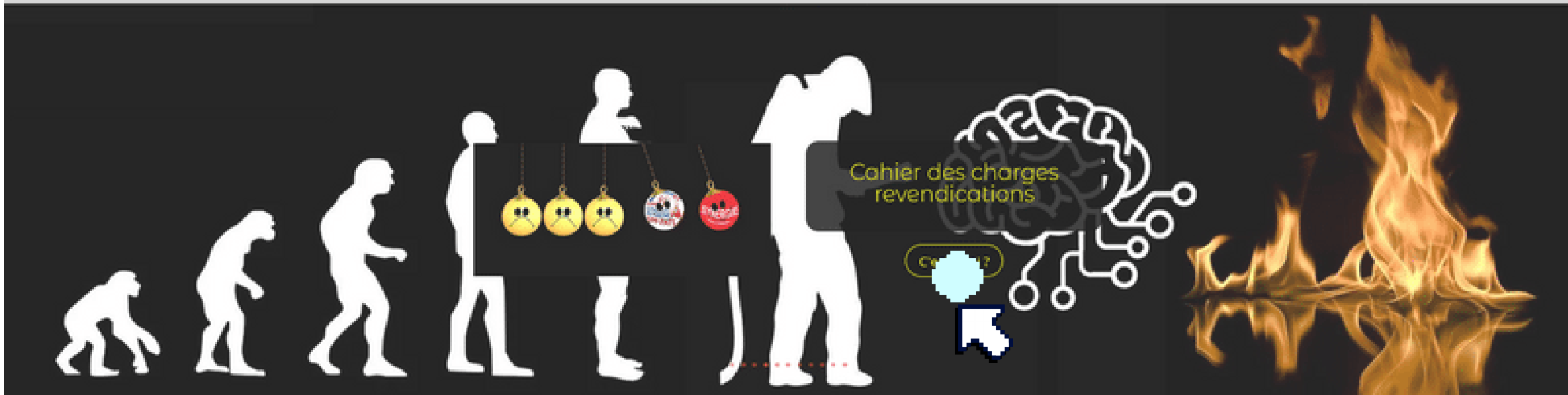
écoMobilité :
Comment améliorer la mobilité et la notion d'ecoPompiers

Revalorisation :
Tout sur l'augmentation réelle de la prime de feu et des indices majeurs

Le plan de prévention **RISQUE ROUTIER**

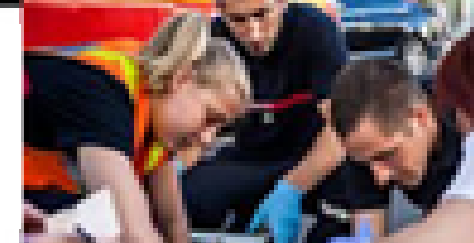


<https://www.syndicatautonomesdmis.com>





En bref : Statistiques



La flotte du SDMIS compte au 15/09/2020,

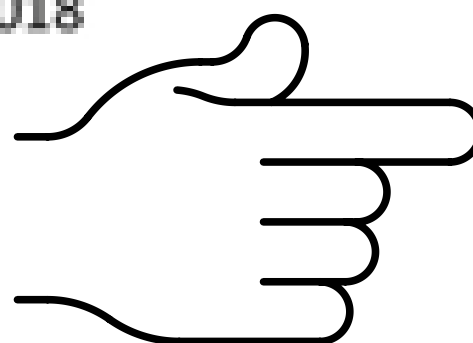
- 734 VL (67%)
- 354 PL (33%)
- 91 remorques

1 088 engins motorisés

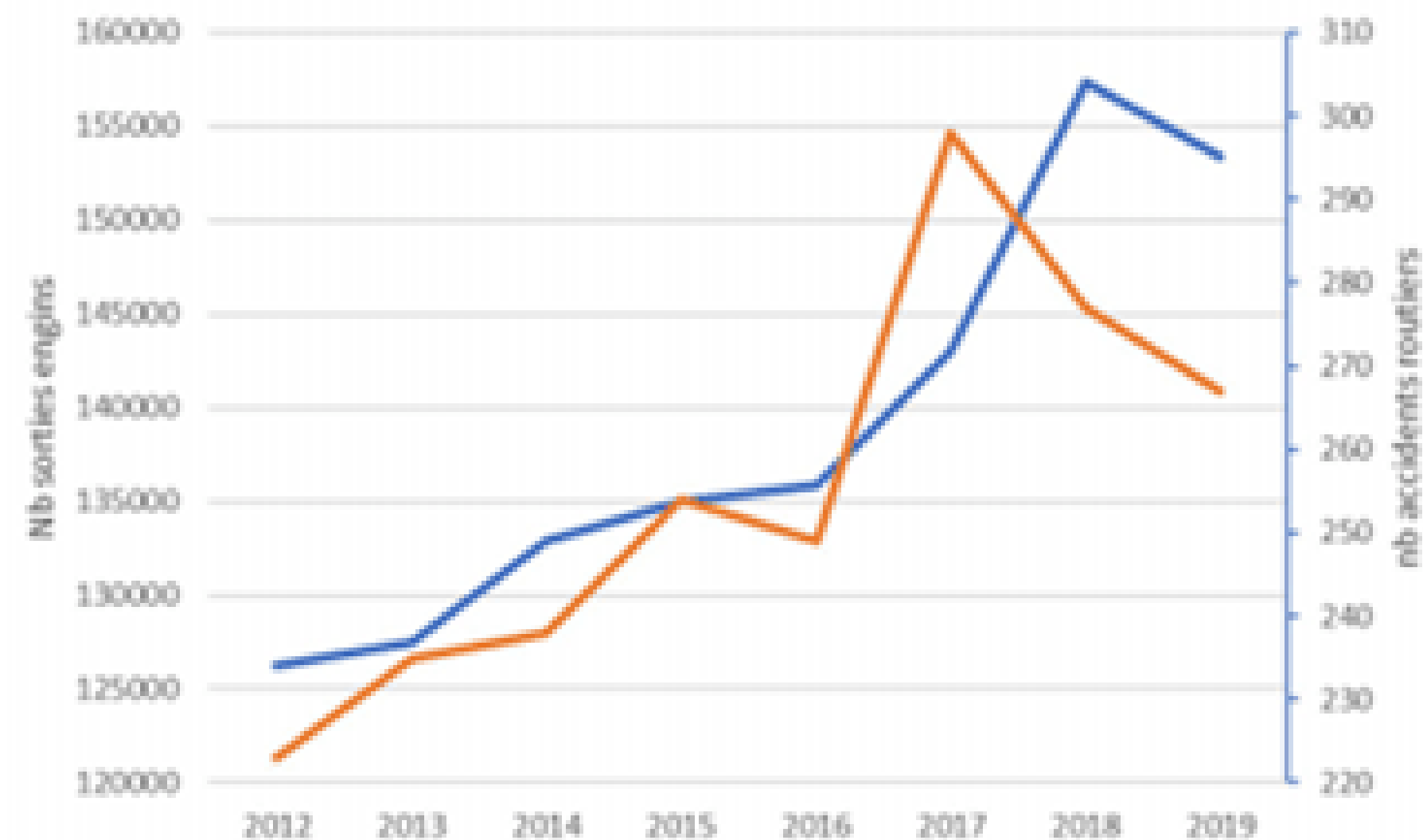
Par ailleurs, le nombre des accidents au SDMIS doit être mis en regard des interventions réalisées.

En effet, celles-ci ont augmenté de 21,5%. Les accidents routiers ont augmenté de 20% entre 2012 et 2019 passant de 223 à 267.

Il semblerait qu'une nette amélioration se profile depuis 2018 avec une forte baisse du nombre des accidents malgré un nombre de sortie croissant.

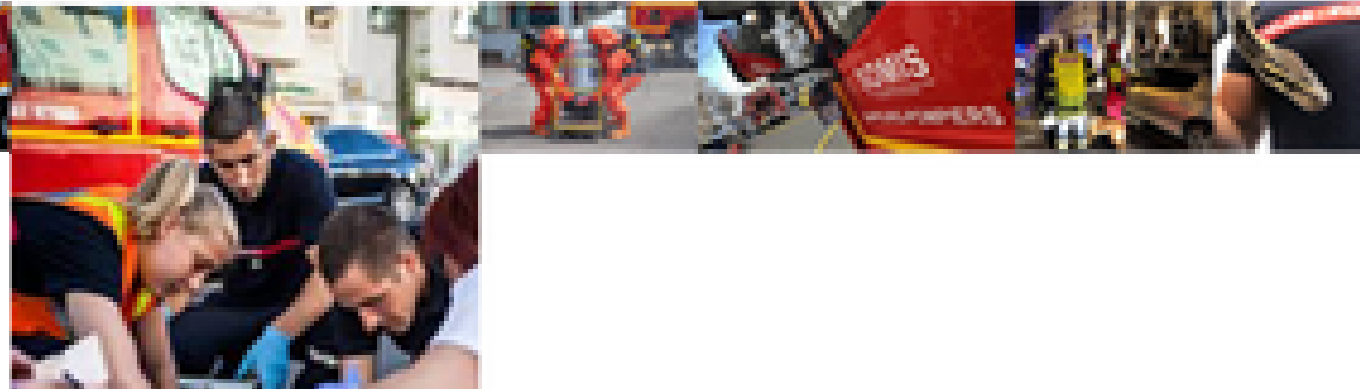


Sorties d'engins et accidents routiers



nb sorties d'engins + 21,5 %
nb accidents routiers + 20 %

En bref : Statistiques



Si on met en regard l'accidentologie et les sorties de véhicules, le SDMIS compte, en moyenne, 1 accident routier pour 574 sorties de véhicule (hors accident de trajet avec arrêt). Ce qui, au regard du réseau AURA, place le SDMIS dans la fourchette haute de la sinistralité.

SDIS	SDMIS	74	26	43
nb accients routiers	267	137	71	29
nb sorties engins	153428	59647	56990	23571
rapport accidents/sorties	575	435	803	813



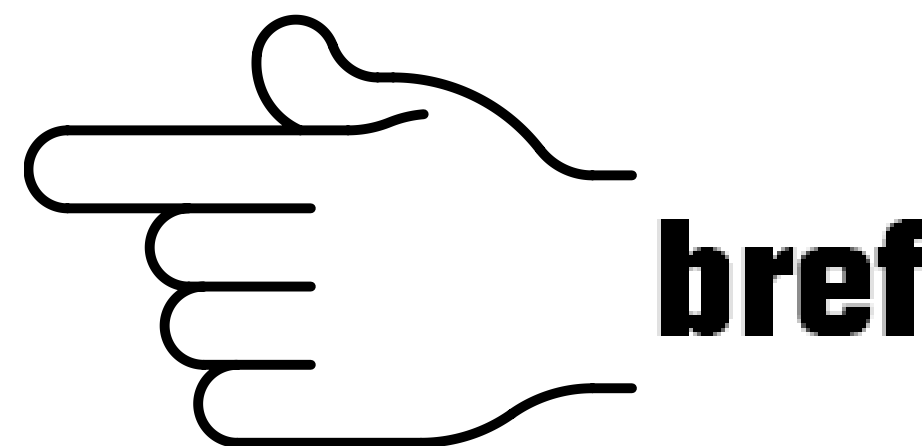
Moyenne AURA
1,72
Moyenne SDMIS
1,80



Augmentation du trafic routier VL/PL en 5 ans

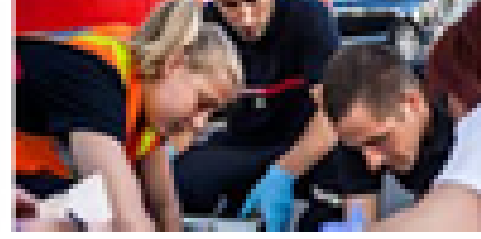
- Nationale + 1,7%
- Agglo lyonnaise + 7%

- Les statistiques sont régionales, le SDMIS est le seul SIS de catégorie A
- Le SDMIS présente un facteur 3 en sorties d'engins par rapport aux autres départements
- L'écart type nombre sortie d'engins/accidents routiers 2012/2019 n'est que de 1,5% et marque une baisse significative sur le rapport sorties engins/accidents routiers 2012 et 2019
- Les statistiques ne prennent pas l'écart du trafic routier locale/national et les modifications structurelles de l'agglomération lyonnaise aménagements urbains...

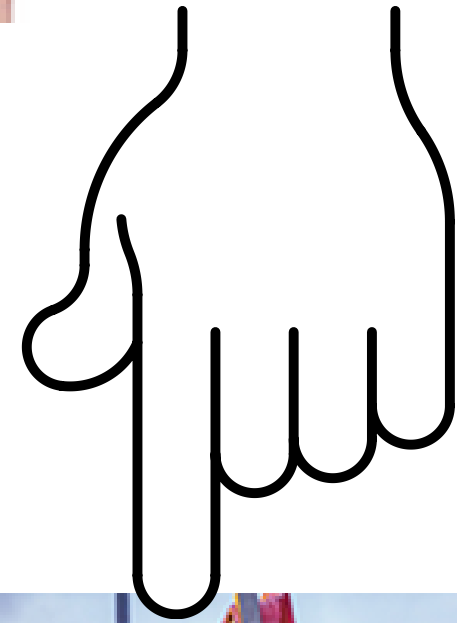




Bonnes pratiques



bref



De nombreuses **bonnes pratiques** déjà en place **à l'initiative des agents**
AVANT – PENDANT – APRES L'intervention

Les SPPNO confirment que le principe :

L'agent est l'expert dans son environnement **professionnel**



Point intersections



Point Aux urgences

Objectifs à atteindre



Axe 1 : Organisation et sécurisation des déplacements

- Réduire les risques d'accidents routiers sur les trajets professionnels
- Réduire les risques d'accidents routiers sur les trajets de travail
- Réduire l'empreinte « carbone »
- Réduire les risques d'accidents du travail type chute de plain-pied par manque de visibilité
- Sécuriser les missions
- Sécuriser le transport de victimes
- Sécuriser les conducteurs et CA

Axe 2 : Organisation et sécurisation des déplacements

- Sécuriser les trajets
- Augmenter le niveau de protection des agents passagers des véhicules
- Informer les agents sur le risque routier
- Sensibiliser aux règles de prudence

Axe 3 : Management et formation de la compétence, sensibiliser et informer

- Sécuriser la conduite d'urgence
- Réduire les accidents de la route et la sinistralité
- Améliorer et sécuriser la prise en main des engins et en particulier de ceux qui ont un faible nombre de sorties
- Réduire la part des heurts d'obstacles fixes dans la sinistralité
- Développer la formation continue des conducteurs
- Sensibiliser les conducteurs au risque routier
- Responsabiliser les conducteurs de véhicules du SDMIS
- Responsabiliser les agents sur leur conduite lors des trajets domicile-travail
- Sécuriser les conducteurs dans leurs pratiques de la conduite

Axe 4 : Retour d'expérience et évaluation

- Réduire les risques routiers
- Responsabiliser les conducteurs
- Analyser les sinistres



4 grands facteurs

Réduire

- Réduire les risques routiers
- Réduire les risques d'accidents routiers sur les trajets professionnels
- Réduire les risques d'accidents routiers sur les trajets de travail
- Réduire l'empreinte « carbone »
- Réduire les risques d'accidents du travail type chute de plain-pied par manque de visibilité
- Réduire les accidents de la route et la sinistralité
- Réduire la part des heurts d'obstacles fixes dans la sinistralité

Sensibiliser : Informer/Formier

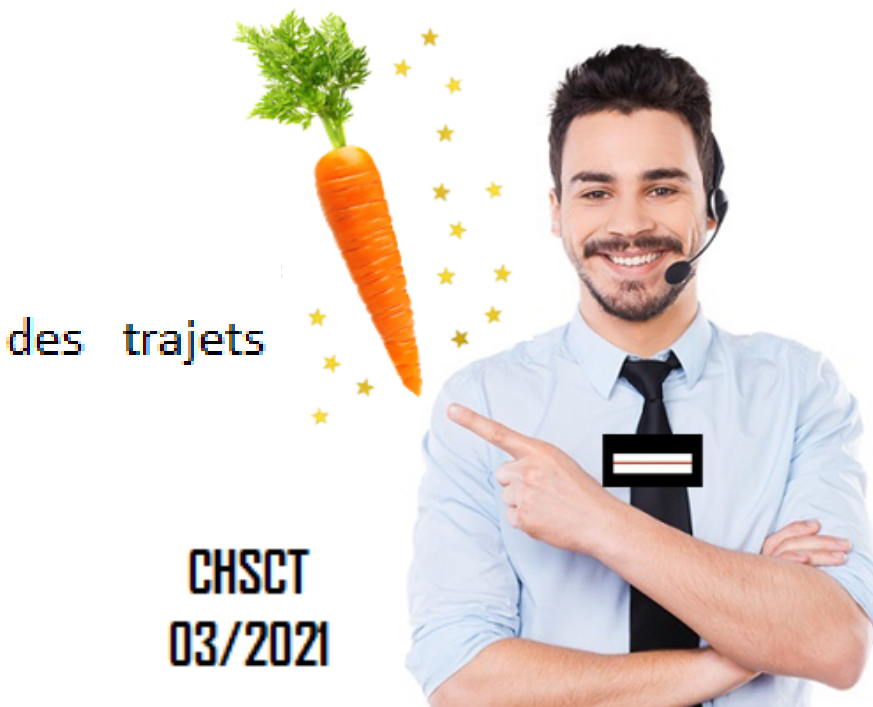
- Sensibiliser les conducteurs au risque routier
- Sensibiliser aux règles de prudence
- Développer la formation continue des conducteurs
- Analyser les sinistres
- Augmenter le niveau de protection des agents passagers des véhicules
- Informer les agents sur le risque routier

Sécuriser

- Sécuriser les trajets
- Sécuriser la conduite d'urgence
- Sécuriser les missions
- Sécuriser le transport de victimes
- Sécuriser les conducteurs et CA
- Sécuriser et améliorer la prise en main des engins et en particulier de ceux qui ont un faible nombre de sorties
- Sécuriser les conducteurs dans leurs pratiques de la conduite

Responsabiliser

- Responsabiliser les conducteurs
- Responsabiliser les conducteurs de véhicules du SDMIS
- Responsabiliser les agents sur leur conduite lors des trajets domicile-travail



CHSCT
03/2021



En bref : Axe 1

Organisation et sécurisation des déplacements



CoViturage
GRAND LYON



Limitier les déplacement favoriser :

- Le covoiturage
- Le télétravail ou travail sur sites déportés
- Une charte des réunion en présentiel
- Sensibiliser au changement de « dogme » du présentiel
- Améliorer les techniques de visioconférence

Favoriser les transport en commun :

- S'appuyer sur le réseau TCL
- Sensibiliser et informer quant à l'usage

Encadrer la conduite et sa mise et ses modalités :

- Définir la conduite non urgente et d'urgence en fixant des limites
- Modification du règlement intérieur et charte du conducteur
- Rendre obligatoires les règles de prudence et dérogations
- Sensibiliser les conducteurs et chefs d'agrès (binôme)
- Reparler des effets de la conduite sur l'état de la victime

Installation au poste de conduite :

- Sensibiliser au port de la ceinture et à l'installation réglage du poste de conduite

Améliorer la visibilité des véhicules :

- Créer un groupe de travail
- Améliorer l'éclairage et la signalétique des véhicules
- Filmage des vitres
- Intégrer le référentiel technique national en cours de réflexion

Poursuivre les contrôle régulier des véhicules :

- S'appuyer sur GIMAWeb indicateurs, statistiques ... et informer les agents de l'outil

Poursuivre le suivi de l'âge du parc roulant :

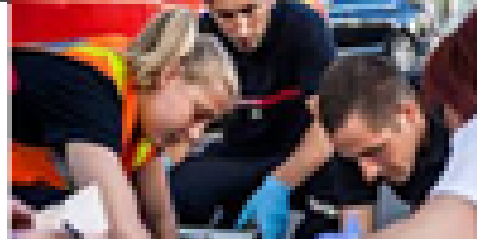
- Plan d'investissement achat de véhicules, remplacement des engins sans ceintures, faire un tableau excel

Vérifier que les matériels soient arrimés :

- Associer les casernes à la réflexion !? Et poursuivre les contrôles



En bref : Axe 2



Sécurisation, contrôle et maintenance des véhicules

Poursuivre les contrôles réguliers des véhicules :

- S'appuyer sur GIMAWeb indicateurs, statistiques ... et informer les agents de l'outil

Vérifier que les matériels soient arrimés :

- Associer les casernes à la réflexion !? Et poursuivre les contrôles

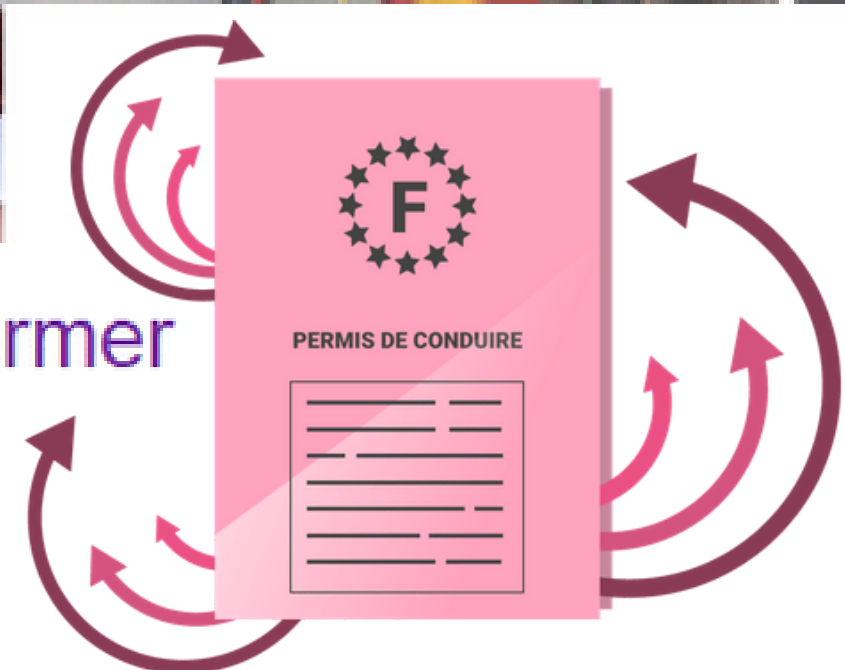
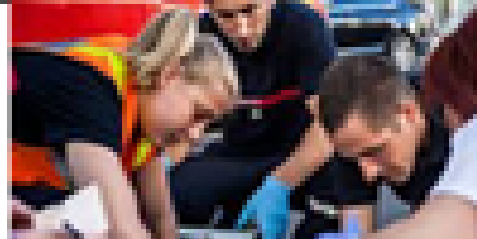
Poursuivre le suivi de l'âge du parc roulant :

- Plan d'investissement achat de véhicules, remplacement des engins sans ceintures, faire un ou des tableau/x excel





En bref : Axe 3



Management et formation de la compétence, sensibiliser et informer

Sensibiliser aux risques liés aux déplacements :

- Faire des réunion statistiques et créer des fiches de prévention
- Inciter à un ¼ d'heure sécurité
- Diffuser de la statistique et communiquer sur les évènements si besoin



Création de supports méthodologiques :

- Créer des supports pédagogiques, mémos, vidéos
- Rendre accessible l'information et mettre en œuvre les ¼ d'heure sécurité

Renforcer la formation des conducteurs et le lien binôme avec le chef d'agrès :

- Revoir l'accès à la conduite, prérequis etc...
- Intégrer un module dans la formation chef d'agrès
- Définir les point dangereux (ex : focus agressions)
- Dialogue points dangereux conducteur/chef d'agrès
- Formation par simulateur éco-conduite et sécurité
- Campagne de communication aide à la conduite et binôme
- Renforcer la formation transport de victimes SSSM et création de scenarii et outils de mesures (freinographe, accéléromètre...)

Encourager les comportement responsables et sécuritaires sur la route :

- Mise en place du permis à points interne



Mettre en place un accompagnement des conducteurs :

- Proposer **aux conducteurs à risques** (plusieurs accidents sur 5 ans) un accompagnement
- Valoriser une attitude participative et impliquée dans la formation
- Intégrer à l'entretien individuel annuel en interrogeant le conducteur sur sa conduite, ses habitudes, ses craintes.
- Accompagner le maintien à la conduite
- Responsabiliser les conducteurs au bon maintien en état des matériels
- Faire appliquer l'annexe 4 du RI
- Poursuivre la mise en œuvre reconnaissance des trajets domicile-caserne SPV

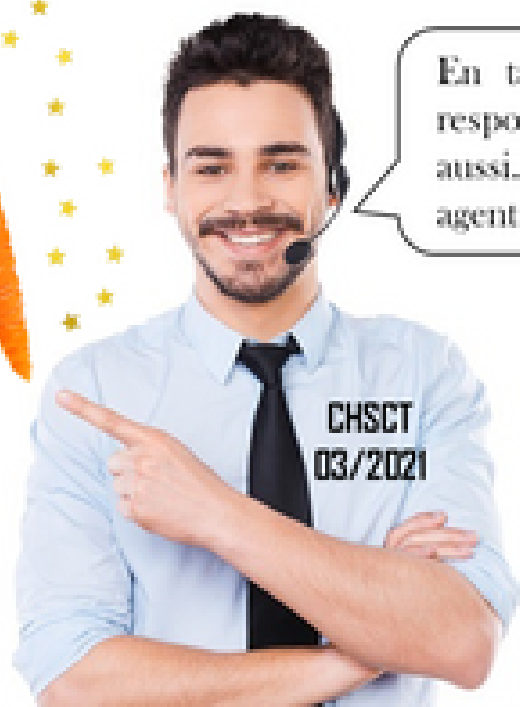
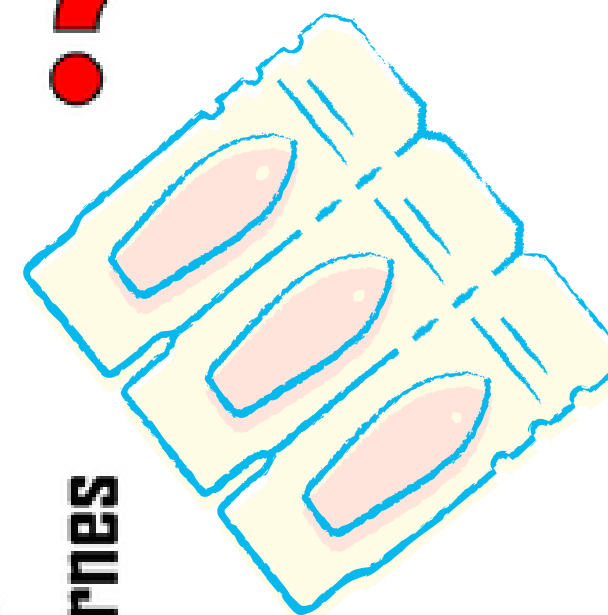
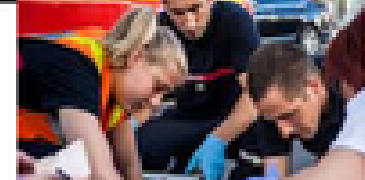
Renforcer l'organisation de séances d'entraînement à la conduite d'engins :

- Organiser des sessions de prise en main
- Calendrier de session de conduite
- Inciter au ¼ d'heure sécurité
- Sanctuariser la spécialité CMOV et l'utilisation de la gamme lourde
- Encourager et faciliter les actions de préparation à l'intervention en manœuvre disponible





En bref : **Chambre d'enregistrement** le CHSCT Prévention **du risque routier** la MESURE



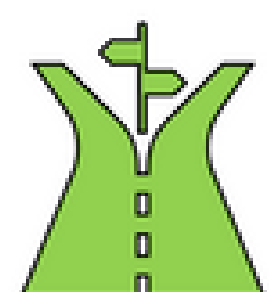
En tant que représentant responsable... et bien sûr aussi... à la demande des agents, je vote !! pour !!

PERMIS interne

- Perte de points **en cas d'infractions au code de la route**
- Perte de points **en cas de sinistre ou d'accident responsable**
- Comme pour le permis, retrouver des points
 - **Durée sans infractions**
 - **Par le suivi d'une formation de remise à niveau**
- Retrait temporaire **de la conduite en cas de points nul art. 1,7,3 du RI**
- Retrait temporaire **des primes de spécialité liées à la conduite d'engins de secours**
- Réception d'un courrier du DDMSIS (**selon des critères**)
 - **Coût de réparation**
 - **Durée d'immobilisation**
 - **Autres critères mais tous sont dépendants de l'importance de l'accident**
- Établir un palmarès **des « 0 » accident**
- Organiser des challenges **au sein des casernes valoriser les casernes sans sinistre**
- Récompenser les bons **conducteurs responsables par une remise de médaille ou article similaire**

PRESSION interne
FICHAGE Agents
PUNITIONS internes

TOXIC





En bref : Axe 4

Retour d'expérience et évaluation



Maintenir la tenue des entretiens hiérarchiques pour les agents ayant eu un sinistre :

- Mettre en œuvre l'entretien hiérarchique à chaque survenue de sinistre
- Revoir la fiche guide d'entretien hiérarchique dans le but de mieux détecter les sources d'accident et pouvoir y remédier (voir autres SIS)
- Analyse sommaire des fiches par les formateurs conduite ou les assistants de prévention pour faire remonter au GMS et au CMOV les éventuels axes d'amélioration

Faire un suivi statistique des accidents :

- À partir des données des assurances, établir des synthèses statistiques permettant de caractériser l'accidentologie routière
- Repérer les sources accidentogènes et cibler les actions de remédiation comportemental (sensibilisation, accompagnement)
- Dénombrer les accidents des conducteurs à risques
- Dénombrer les accidents du aux accrochages de portails
- Présenter les données en groupe de prévention du risque routier





Naviguer sur la plateforme web

Clic sur les images ou boutons action pour accéder aux contenus



ENTRER SUR LE SITE



A la une !



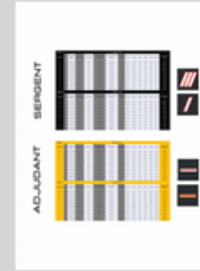
Thématiques :

L'ensemble des travaux collaboratifs en toute transparence



écoMobilité :

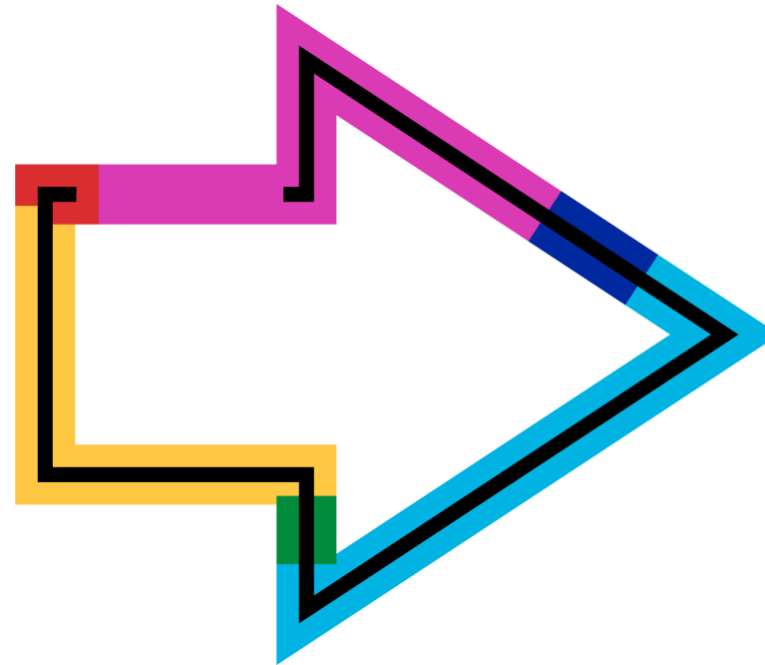
Comment améliorer la mobilité et la notion d'écoPompiers



Revalorisation :

Tout sur l'augmentation réelle de la prime de feu et des indices majeurs

Bref en savoir +



<https://www.syndicatautonomesdmis.com>

